

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ D'ENTRELACS

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité d'Entrelacs, tenue à la salle du conseil, au centre communautaire, au 2351, chemin d'Entrelacs à Entrelacs, le mercredi 4 décembre 2013.

1- Ouverture de l'assemblée à 19 h 25

Les membres du conseil présents sont madame Diane Nadeau, messieurs Christin DuBois, Gilles Delamirande, Richard Houde, Jacques Pellerin et Sylvain Riopel, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Sylvain Breton.

Madame Ginette Brisebois, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Tous les membres du conseil ont renoncé à l'avis de convocation écrite, normalement émise lors d'une assemblée extraordinaire, et prendront en considération les sujets suivants :

- 1- Ouverture de l'assemblée;
- 2- Avis de motion - Règlement 93-375-6;
- 3- Autorisation signataires Caisse;
- 4- Questions du public limitées aux points à l'ordre du jour;
- 5- Clôture de l'assemblée.

2- Avis de motion

Monsieur Christin DuBois donne avis de motion que, lors de l'assemblée ordinaire qui aura lieu le vendredi 13 décembre 2013 à 20 h, il présentera pour adoption le règlement 93-375-6 amendant le règlement sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité d'Entrelacs.

3- Autorisation signataires Caisse

13-12-231-3

Monsieur Jacques Pellerin, appuyé par Madame Diane Nadeau, propose d'autoriser le maire, monsieur Sylvain Breton, et la directrice générale, madame Ginette Brisebois, à signer la promesse d'achat ainsi que les conditions du bail-caisse avec la Caisse populaire de la Ouareau pour l'acquisition du 2682, chemin d'Entrelacs à Entrelacs et que maître Yves Larocque soit mandaté à préparer l'acte de vente, conformément à la promesse d'achat entre la Caisse populaire de la Ouareau et la Municipalité d'Entrelacs.

4- Questions du public limitées aux points à l'ordre du jour

Aucune question.

5- Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare l'assemblée close à 19 h 40.

Sylvain Breton,
Maire

Ginette Brisebois,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Personne n'assistait à l'assemblée.